



POUR UN BIG-BANG DES POLITIQUES JEUNESSE !

PLAN PRIORITÉ JEUNESSE : 3 ANS APRÈS

UN CAP À CLARIFIER, UNE MÉTHODE À STRUCTURER

Alors que la jeunesse était annoncée comme une priorité par le Gouvernement, 23% des jeunes entre 18 et 25 ans vivent encore sous le seuil de pauvreté (contre 14% pour l'ensemble de la population).

À la veille du Comité Interministériel de la Jeunesse de 2015, des organisations de jeunes, de jeunesse, d'éducation populaire et d'insertion s'expriment afin que puisse être franchie une nouvelle étape vers une véritable politique ambitieuse pour la jeunesse.

Rompre avec la logique des dispositifs

Les politiques conjoncturelles doivent se combiner avec une action de moyen et long terme (politique structurelle) vers un projet de société.

Renforcer l'approche globale

Une politique jeunesse consiste à favoriser l'émancipation des jeunes, rendue possible par la complémentarité des réponses proposées (éducation, formation, orientation, emploi, ressources, logement, santé, citoyenneté, mobilité, etc...) et une réelle dynamique interministérielle.

Clarifier la déclinaison territoriale

A l'heure de la réforme territoriale, de fortes incertitudes demeurent concernant la déclinaison du plan priorité jeunesse au niveau local.

Améliorer le dialogue et la co-construction

Les modalités proposées jusqu'à présent n'ont pas permis de créer les conditions d'une véritable co-construction. Les jeunes et les associations qui agissent avec et pour eux doivent être associés étroitement et durablement à l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques.

CRÉONS LES CONDITIONS DE L'ÉMANCIPATION

POUR L'AUTONOMIE

Bien que l'accès au logement soit un droit fondamental, les inégalités se creusent dans un contexte de crise du logement et le gouvernement recule par rapport à ses engagements.

>> Développer un plan massif de construction de logements abordables et garantir l'accès à l'offre existante sans discrimination (maintien des APL, Garantie universelle et encadrement des loyers, sécurisation financière des jeunes dès 18 ans).

Alors que les expériences de mobilité sont une indiscutable richesse pour les jeunes, seuls très peu d'entre eux y ont accès.

>> Démocratiser l'accès de tous les jeunes à la mobilité et mettre en place la reconnaissance des acquis de cette expérience.

De nombreux jeunes ont des difficultés d'accès à la santé du fait d'une méconnaissance de leurs droits.

>> Intensifier les efforts pour favoriser l'information et l'accès des jeunes à leurs droits en matière de santé.

Si la Garantie jeunes revêt des points positifs, les conditions de sa mise en oeuvre ne sont pas à la hauteur des enjeux.

>> Faire de la Garantie jeunes un droit à un accompagnement global pour tous les jeunes ni en emploi, ni en formation, assorti de ressources.

Les jeunes ont envie de s'engager mais n'en ont pas toujours la possibilité. Par ailleurs, ceux qui s'engagent, de plus en plus nombreux, acquièrent des compétences insuffisamment reconnues.

>> Faciliter l'engagement de tous les jeunes et reconnaître les compétences acquises dans le cadre des expériences d'engagement.

POUR UNE RECONNAISSANCE DE LA PLACE DES JEUNES

Les jeunes sont des citoyens comme les autres mais ne sont pas pleinement reconnus et intégrés dans nos institutions démocratiques.

>> Garantir la participation des jeunes dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques publiques et assurer leur prise en compte dans l'ensemble des enjeux de société, en mettant en place la Clause d'impact jeunesse.

POUR DES PARCOURS CHOISIS ET SÉCURISÉS

Face à la diversité des acteurs et à l'éclatement des dispositifs, les jeunes ont des difficultés à trouver les informations qui leur conviennent.

>> Mettre en place d'un réel service public de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement des jeunes.

Les jeunes ont besoin de pouvoir avancer en sécurité, choisir leur parcours et expérimenter. C'est pourquoi le Compte personnel de formation, le droit au retour à la formation initiale et la garantie jeunes, qui constituent une avancée, sont encore insuffisants.

>> Mettre en place un droit à l'éducation-formation tout au long de la vie, assorti de ressources, dès 18 ans.

Stages et CDD à répétitions, intérim et précarité, les jeunes sont la variable d'ajustement du marché du travail.

>> Garantir l'accès à des emplois de qualité et réaffirmer le CDI comme contrat de travail de droit commun (pour les jeunes).

A l'heure où «53% des français pensent que les jeunes sont paresseux», lorsqu'ils sont 3 300 000 engagés dans des associations, un changement culturel est nécessaire pour mettre fin à ces préjugés.

>> Mettre en place une politique globale d'éducation aux médias (stop aux clichés!) visant les jeunes, les journalistes et les acteurs éducatifs.



En 2012, 85 organisations (associations, syndicats, mouvements de jeunesse) lançaient un appel «Pour un Big Bang des politiques jeunesse», appel que le Président de la République semblait avoir entendu en présentant la jeunesse comme la priorité de son quinquennat.

Trois ans ont passé et la situation des jeunes est loin de s'être améliorée. L'engagement phare de «faire que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012», risque fort de ne pas être tenu. Le plan priorité jeunesse, dans ses intentions, était pourtant ambitieux : il proposait d'aborder les situations de jeunesse au travers d'une approche globale et transversale, ce qui constituait une petite révolution en soit. En effet, les politiques publiques de jeunesse ont été jusqu'ici centrées sur la réponse aux «problèmes» par l'empilement de dispositifs ciblés et déconnectés les uns des autres, ayant fait la preuve, depuis 35 ans, de leur inefficacité. Mais rapidement, l'application opérationnelle de ces ambitions s'est montrée décevante. Le plan priorité jeunesse s'est métamorphosé en un catalogue mettant au même niveau mesures ciblées et ambitions généralistes, sans que l'on puisse y lire une ligne d'horizon, un projet de société dans lequel les jeunes pourraient s'inscrire.

Parce qu'il est urgent de transformer les intentions en actes, nous avons décidé, par ce rapport, d'apporter notre contribution non exhaustive à l'analyse des chantiers en cours. De là où nous sommes, en tant qu'organisations de jeunes et de jeunesse, mouvements d'éducation populaire et réseaux d'insertion, nous pouvons en effet croiser les analyses et les regards entre jeunes, accompagnateurs et professionnels. C'est ce qui fait notre richesse, et c'est cette richesse que nous souhaitons partager ici avec tous les acteurs qui s'interrogent sur l'état de la jeunesse et des politiques qui leurs sont destinées.

AU-DELÀ D'ÊTRE ENTENDUES, NOUS DEMANDONS QUE NOS PROPOSITIONS SOIENT VÉRITABLEMENT PRISES EN COMPTE AUX NIVEAUX TECHNIQUES ET POLITIQUES !

A l'initiative de :

Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes (ANACEJ), Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CNAJEP), Forum Français de la Jeunesse (FFJ), Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ), Union Nationale des Missions Locales (UNML)

La liste des signataires et le rapport complet avec l'ensemble des propositions sont disponibles sur le site internet

www.bigbangjeunesse.net

Pour nous contacter : contact@bigbangjeunesse.net